

Le gouvernement a lancé, le 3 septembre 2020, un plan de relance de 100 milliards d'euros pour redresser l'économie et faire la « France de demain ». Inscrit dans la continuité des mesures de soutien aux entreprises et salariés lancées dès le début de la crise de la Covid-19, ce plan vise à transformer l'économie et créer de nouveaux l'emploi. Il repose sur trois piliers : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Dans ce contexte, l'Etat a attribué à la ville de SEVRAN une subvention totale de **6 701 351,00 euros** pour les opérations d'investissement suivants :

- Acquisition de véhicules propres pour le parc automobile de la commune
Montant de la subvention de **100 000 €** soit 45,54% de la dépense prévisionnelle à hauteur de 219 568 € HT
- Réhabilitation de la Chapelle de la ferme de la Fossée pour créer une salle d'exposition
Montant de la subvention de **87 000 €** soit 29 % de la dépense prévisionnelle à hauteur de 300 000 € HT
- Construction d'un bâtiment modulaire de 600 m², selon les normes de la réglementation thermique de 2012, en vue de créer un centre de loisirs au sein du groupe scolaire Denise Albert (études, travaux de démolition et d'aménagement)
Montant de la subvention de **1 250 000 €** soit 70,90 % de la dépense prévisionnelle à hauteur de 1 763 083 € HT
- Acquisitions d'équipements sanitaires pour la mise aux normes du centre municipal de santé situé au 4 rue Roger le Maner
Montant de la subvention de **67 760 €** soit 80 % de la dépense prévisionnelle à hauteur de 84 700 € HT
- Travaux d'extension de l'école Lamartine : démolition du préau, aménagement d'un restaurant scolaire, d'un office et de six classes
Montant de la subvention de **1 900 100 €** soit 75,41 % de la dépense prévisionnelle à hauteur de 2 519 650 € HT
- Rénovation de la salle des Fêtes
Montant de la subvention de **760 500 €** soit 35,01 % de la dépense prévisionnelle à hauteur de 2 172 000 € HT
- Travaux d'aménagement d'une pépinière de plantes sauvages locales sur la friche Kodak
Montant de la subvention de **200 000 €** soit 57,77 % de la dépense prévisionnelle à hauteur de 346 220 € HT
- Travaux de démolition et d'installation de la police municipale dans le bâtiment dit « CATENA » situé dans le centre-ville
Montant de la subvention de **435 000 €** soit 19,95 % de la dépense prévisionnelle à hauteur de 2 180 431 € HT
- Travaux de rénovation et de la mise aux normes de l'éclairage public de la commune
Montant de la subvention de **160 991 €** soit 77,40 % de la dépense prévisionnelle à hauteur de 207 996 € HT
- Travaux de réaménagement du centre ville : entre le parc Louis Armand et la place Crétier, place Bussière et la gare (via le Parc des Soeurs et la rue Lucien Sportiss) et tronçon de l'avenue du Livry
Montant de la subvention de **1 740 000 €** soit 68,04 % de la dépense prévisionnelle à hauteur de 2 557 500 € HT